

Création d'une association pour le Patrimoine de Plaisance

Première manifestation dimanche prochain, 26 février à 15 h



Création d'une association pour le Patrimoine de Plaisance

Depuis l'été 2016, une commission extra-municipale, composée d'élus et de personnalités qualifiées, prépare la restauration de l'église de Plaisance du Gers.

Les études déjà réalisées et la visite récente de l'Architecte des Bâtiments de France ont montré qu'il était souhaitable de disposer d'une structure associative permettant d'organiser des manifestations, d'accueillir des stagiaires et des étudiants. Cette association permettra également de valoriser le patrimoine exceptionnel de Plaisance-du-Gers, notamment en raison de son expansion exceptionnelle au XIX^e siècle.

C'est ainsi que vient de naître « Plaisance Patrimoine Historique ». Cette association est présidée par l'architecte Michel Tharan, spécialiste du patrimoine et des métiers traditionnels. Elle a pour vice-présidents Jean-Dominique Lartigue et Marie-Charlotte de Cassagnac. Catherine Costes et Daniel Birouste assureront le secrétariat, Marie-Hélène Furbeyre et Simone Broustet seront en charge des finances. Enfin, Alain Lagors, Eric Linsen et Pierre Fernandez ont été sollicités comme conseillers historiques et techniques.

Dès dimanche prochain, le 26 février à 15h, l'historien Alain Lagors donnera une conférence illustrée d'un diaporama au Cinéma Europe. Le titre est explicite : « Un patrimoine méconnu, l'église de Plaisance du Gers ». En effet, si chacun est habitué à franchir les portes de cet édifice, très rares sont ceux qui en connaissent les détails historiques et sa très riche iconographie. La plupart des chapiteaux sont sculptés, l'église possède d'importantes verrières, des toiles peintes, et l'ensemble constitue un condensé historique particulièrement significatif de l'histoire de Plaisance-du-Gers.

Grâce à de nombreuses photos projetées sur le grand écran du cinéma, il sera aisé de découvrir les détails de cette église encore trop méconnue, malgré son grand intérêt. Entrée gratuite avec libre participation du public reversée au bénéfice de la restauration de l'église.